

COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY - CHEMINS AF - 1^{ÈRE} ÉTAPE

LA COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY COMPTABILISE 25 CHEMINS COMMUNAUX DE 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} CLASSE, PRINCIPALEMENT DESTINÉS À L'AGRICULTURE AINSI QU'À LA VITICULTURE. LEURS ÉTATS, DE PART LES CONTRAINTES CLIMATIQUES MAIS ÉGALEMENT LE PASSAGE DE VÉHICULES LOURDS, SE SONT DÉGADÉS AU FIL DES ANNÉES.

APRÈS AVOIR ÉTABLI UN INVENTAIRE DES CHEMINS, UNE PLANIFICATION DE RÉFECTION A ÉTÉ MENÉE EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES (DGAV).

OBJET

La 1^{ère} étape comprend la réfection de 6 chemins agricoles ou viticoles ainsi que la réfection de raccordements communaux et privés. Le chemin du Milieu, étant inscrit à l'IVS (inventaire des voies de communication historiques), des sondages archéologiques ont été menés en collaboration avec la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP).

MANDAT/PRESTATION

- Projet de remplacement des services communaux EC-AD et raccordements privés EC-EU-AD.
- Coordination des services privés.
- Etudes de variantes (avant-projet), planification des travaux.
- Projet définitif, appel d'offres, marchés sur invitation.
- Tests de portance et HAP en collaboration avec un laboratoire spécialisé.
- Planification des interventions, suivi des travaux et de la facturation, demande de subside cantonal.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de chemins: 6 chemins
- Tronçon routier: ~3715 m
- Durée des travaux: 6x 4 à 13 semaines
- Montant du projet: CHF 1'949'000 TTC

CONTRAINTES PARTICULIÈRES

La principale difficulté a été de coordonner les travaux tout en facilitant un maximum l'accès aux riverains ainsi qu'aux exploitants des terrains agricoles et viticoles avoisinants.

MANDATAIRE

Commune de Corsier-sur-vevey
Personne de référence: M. Michel Ceppi, Municipal
Gros œuvre, GC: Grisoni-Zaugg SA
Autres intervenants: DGAV, DGIP, BTI, Romande Energie, SIGE, Transport VMCV

